

Convocation pour une réunion du Conseil communal
du vendredi 24 mai 2024
à 08h30 heures dans la mairie à Oberanven

ORDRE DU JOUR

1. En séance à huis clos :
 - Personnel communal : nomination d'un rédacteur dans le groupe de traitement B1 ;
 - Personnel de l'école : propositions de réaffectation.
2. Informations et correspondance.
3. Résolutions dans le cadre du « Pacte Nature » : approbation.
4. Demande de protection de l'église de Senningen/Niederanven comme patrimoine culturel national.
5. Fixation des montants de cadeaux à allouer par la commune à diverses occasions.
6. Personnel communal :
 - Création d'un poste de salarié à tâche manuelle dans la carrière E.
7. Approbation de conventions entre la Commune et :
 - la « Fondation pour l'Accès au Logement » (convention de service relative à la mise en location de logements communaux destinés à la location abordable) ;
 - l'association « Initiativ Liewensufank a.s.b.l. » concernant le service BabyPLUS.
8. Transaction immobilière : (approbation d'un compromis de vente)
 - acquisition de biens immobiliers sis aux lieux-dits « Auf dem Kiem », section B de Senningen, « rue Principale » et « rue Schetzel », section C d'Oberanven.
9. Décision sur l'exercice d'un droit de préemption sur une parcelle sise au lieu-dit « Bei der Aarnescht », section C d'Oberanven.
10. Questions des conseillers – Questions des habitants.
11. Séance restreinte.

Niederanven, le 17 mai 2024.
Le Collège échevinal.